



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SIX CENT QUARANTIÈME SESSION
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
TENUE LE MERCREDI, 26 NOVEMBRE 2025 À 13 HEURES 30**

RESOLUTION 11464-25

**NOMINATION AU CONSEIL DES PRÉFETS ET DES ÉLUS DE LA RÉGION DES LAURENTIDES
(CPÉRL) - REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

CONSIDÉRANT les élections municipales du 2 novembre 2025;

CONSIDÉRANT l'arrivée de nouveaux élus au sein du Conseil de la MRC de La Rivière-du-Nord;

CONSIDÉRANT les modifications à la composition du Conseil d'administration du CPÉRL qui permet, qu'en plus des préfets, chaque MRC peut nommer un membre élu supplémentaire audit Conseil;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination de ce membre supplémentaire au sein du Conseil d'administration du CPÉRL;

Il est proposé par M. le maire Guy Lamothe et résolu unanimement :

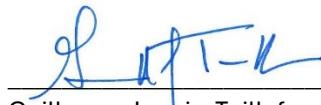
DE NOMMER monsieur Rémi Barbeau à titre de représentant de la MRC de La Rivière-du-Nord au sein du Conseil d'administration du CPÉRL, et ce, jusqu'au 26 novembre 2027.

ADOPTÉE

COPIE CONFORME

(sujette à ratification par le Conseil)

Certifiée ce 27 novembre 2025


Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Directeur général et greffier-trésorier